



Chères membres,
Chers membres,

Les négociations vont bon train. Presque toutes les clauses normatives font l'objet d'entente. Il reste cependant à finaliser l'article sur l'évaluation, et la question du traitement différé est toujours sur la table.

Concernant les clauses monétaires, l'Employeur a déposé une première contre-offre salariale inacceptable. Elle correspond seulement aux paramètres salariaux gouvernementaux (PSG), soit 2 % en 2014; quant à 2015 et 2016, les PSG ne sont pas encore connus.

Le Comité de négo a besoin de votre appui pour convaincre l'Employeur de bonifier ses offres. La prochaine rencontre de négo aura lieu le mercredi 30 avril prochain. Le Comité de mobilisation vous informera sous peu des prochaines actions.

Syndicalement,

Marc Aubé
Vice-président aux communications
Syndicat des chargées et chargés de cours
de l'Université du Québec en Outaouais
819 773-1692
marc.aube@uqo.ca

Rencontres avec l'Employeur

~~24 janvier 2014~~

~~7 février 2014~~

~~21 février 2014~~

~~6-7 mars 2014~~

~~20 mars 2014~~

~~27-28 mars 2014~~

~~11 avril 2014~~

30 avril 2014

5 mai 2014

12 mai 2014

16 juin 2014

25 juin 2014

2 juillet 2014